

EDEC PIC TRAVAIL TEMPORAIRE PORTE PAR LA BRANCHE DU TRAVAIL TEMPORAIRE COMMUNIQUE DE PRESSE

La branche du travail temporaire avec l'appui d'AKTO et le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion poursuivent leur mobilisation dans le cadre du projet EDEC PIC Travail Temporaire en s'adaptant aux besoins nouveaux des entreprises.

Alors que les secteurs de l'emploi et de la formation sont frappés de plein fouet par la crise du Covid-19, AKTO et le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion poursuivent les actions menées dans le cadre du projet d'Engagement et de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC) porté par la branche du travail temporaire, en s'adaptant aux nouvelles attentes des entreprises et de leurs salariés.

Les expérimentations menées par AKTO dans les territoires s'intensifient avec l'objectif de lancer 120 parcours innovants d'ici la fin de l'année.

Le projet EDEC formalisé par l'accord-cadre signé en novembre 2018 entre la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi (CPNE) de la branche du Travail Temporaire composée de Prism'emploi, des organisations syndicales de salariés, et le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, est soutenu dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC).

Lauréat de l'appel à projets « soutien aux démarches prospectives compétences » lancé en 2018 dans le cadre du PIC, le projet EDEC PIC de la branche du travail temporaire vise plus précisément à adapter les compétences des salariés intérimaires aux évolutions d'emploi et aux besoins des entreprises ayant recours à l'intérim. Cette adaptation intègre les nouvelles dynamiques de l'emploi liées aux transitions écologique et numérique.

Face à la crise actuelle, l'ingénierie construite par AKTO dans le cadre de l'EDEC PIC porté par la branche prend davantage de sens, puisqu'elle propose notamment des parcours de formation modulaires, sur-mesure, pour permettre au plus grand nombre de salariés intérimaires de se maintenir dans l'emploi, en travaillant notamment sur la mobilité professionnelle.

Le projet EDEC PIC Branche du travail temporaire se décline en 3 volets centrés sur les secteurs de l'industrie et la logistique

Volet 1 : Deux études prospectives sur l'évolution des compétences dans les emplois intérimaires de l'industrie et de la logistique ont été réalisées en 2019, afin de saisir les évolutions des besoins en compétences des entreprises utilisatrices d'intérim liées aux transitions numérique et écologique. Les impacts de la crise covid ne sont pas traités dans ces études, toutefois les analyses sont toujours d'actualité, notamment car elles s'appuient sur des tendances fortes s'inscrivant sur le moyen/long terme, comme par exemple la robotisation, ou encore la nécessité des compétences de base.

Il se pourrait même que la crise accélère certaines évolutions décrites dans les études, notamment dans le secteur de la logistique.

Volet 2 : des expérimentations de parcours de formation innovants ont été mises en place dans deux bassins d'emplois pilotes : à Lille Métropole pour le secteur de l'industrie et à St-Martin-de-Crau pour le secteur de la logistique. Sur la base des enseignements tirés des études prospectives et diagnostics territoriaux conduits dans le cadre de l'EDEC, l'objectif est de permettre à des salariés intérimaires constitués en groupes pilotes, de développer des compétences socles (en lien avec les nouveaux besoins en compétences liés aux transitions numérique et écologique) et des compétences techniques (en cohérence avec les besoins exprimés par les agences d'emploi et les entreprises utilisatrices).

La priorité est donnée aux salariés intérimaires expérimentés dans une perspective d'évolution de leur qualification avec une préoccupation de sauvegarde de leurs compétences – savoirs et savoir-faire.

Ces premières expérimentations ont permis de former 43 intérimaires (29 pour le secteur de l'industrie et 14 pour le secteur de la logistique).

Volet 3 : 120 parcours de formation modulaires seront déployés sur 3 nouveaux sites (Mulhouse, Bordeaux et Tremblay-en-France) sur la base des expérimentations, dans la perspective d'une modélisation et d'un essaimage à l'échelle nationale.

À propos d'AKTO :

AKTO est l'opérateur de compétences des services à forte intensité de main-d'œuvre fondés sur la valeur ajoutée humaine et le relationnel. Il accompagne 27 branches professionnelles dans leur stratégie de développement des compétences et des qualifications. Il agit sur l'insertion par l'emploi, il valorise l'emploi durable et la construction de parcours professionnels, il assure la performance des entreprises en renforçant la montée en compétences et la qualification des salariés, il déploie sur tout le territoire en métropole et dans les DROM les actions en faveur de l'attractivité des métiers et des emplois et développe les synergies entre les acteurs de la formation professionnelle.

AKTO en quelques chiffres : 27 branches professionnelles, 180 000 entreprises adhérentes qui représentent 3 millions de salariés. En 2019, AKTO a facilité l'accès à la formation de plus de 560 000 salariés et de 80 000 alternants. AKTO, c'est 990 salariés sur tout le territoire dont les 5 DROM dans lesquels AKTO a délégation pour 4 OPCO : Atlas, l'Opcommerce, Opco Mobilités et Opco 2I, qui représentent plus de 70 branches.

Contact presse :

Mathias NIRMAN - mathias.nirman@chefcab.fr - 06 33 59 27 31

Cofinancé par



PLAN
D'INVESTISSEMENT
DANS LES COMPÉTENCES

AKTO
L'humain au cœur des services



prism'emploi
PROFESSIONNELS
DU RECRUTEMENT ET DE L'INTÉRIM